

mon mari au téléphone en lui disant: «Monsieur Snell, si vous ne payez pas, je m'arrangerai pour qu'il soit impossible pour vous de rester en affaires en Colombie-Britannique.»

Monsieur le Président, aucun Canadien ne mérite ce traitement discourtois et déshumanisé. Les excès de Revenu Canada doivent cesser immédiatement. Si le ministre du Revenu national ne peut garder la main haute sur son ministère, qu'il démissionne.

M. le Président: Je regrette d'interrompre le député, mais le temps qui lui était alloué est expiré.

* * *

[Français]

LES PARTIS POLITIQUES

LE PRÉSUMÉ VERSEMENT D'UNE SOMME D'ARGENT À UNE CAMPAGNE ANTI-CLARK

M. Gaston Gourde (Lévis): Monsieur le Président, le chef de l'Opposition se doit de renseigner les Canadiens et cette Chambre de faits pour le moins inquiétants. Au nom de la pureté dont il prétend être enduit, peut-il nous permettre de connaître les tenants et aboutissants d'une déclaration du journal *The Globe and Mail* de vendredi dernier, à savoir qu'un multimillionnaire, un certain M. Wolf, aurait versé 25,000 dollars, si ce n'est 250,000 dollars, à une campagne anti-Clark, en 1982? Le versement aurait été fait, selon l'article, à un certain Michel Cogger qui était une des têtes dirigeantes de la campagne pour faire élire l'actuel chef de l'Opposition, en juin 1983.

Ces faits méritent d'être éclaircis, et je suis assuré que le chef de l'Opposition, au nom de la moralité politique qu'il ne voudrait certainement pas douteuse, répondra publiquement et dans les plus brefs délais à quelques questions.

Premièrement, était-il au courant en 1982 du versement d'une somme pouvant varier de 25,000 à 250,000 dollars, ou de toute autre somme d'argent, dans le but de renverser l'ancien chef et toujours député de Yellowhead (M. Clark)?

Deuxièmement, était-il au courant du versement d'une telle somme d'argent à son ami Michel Cogger au moment où il a donné son appui public au chef de l'époque, le député de Yellowhead, en juin 83?

Troisièmement, dans l'hypothèse où il répondrait oui à l'une ou l'autre de ces questions, son organisation a-t-elle de quelque façon que ce soit profité, avant ou après le congrès de Winnipeg, de telles sommes d'argent provenant d'un Canadien non résident, ou de toute autre personne prête à renverser l'ancien chef?

Et enfin, est-il prêt à faire toute la lumière sur ces événements dans les 24 heures, et ce afin de rassurer le député de Yellowhead qui espère avoir mal . . .

M. le Président: Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé.

[Traduction]

Article 21 du Règlement

LES PÊCHES

LA SITUATION DU SECTEUR DES PÊCHES SUR LA CÔTE OUEST

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur le Président, les députés savent que le ministre des Pêches et des Océans (M. De Bané) a reçu un document rédigé par ses collaborateurs exposant les diverses solutions possibles pour rétablir le secteur des pêches sur la côte du Pacifique. Parmi ces recommandations se trouve celle du conseil consultatif du ministre visant à réduire la flotte de 20 p. 100 en un an au coût de 100 millions de dollars. La Commission des pêches du Pacifique a déjà recommandé une réduction de moitié répartie sur 10 ans au coût de 300 millions de dollars. Quelle que soit la recommandation adoptée, qu'elles soient harmonisées ou appliquées successivement, le chômage élevé dans l'industrie de la pêche aura forcément une certaine incidence dans les localités côtières qui vivent de la pêche.

Le fait le plus étonnant dans ce mémoire officiel sur les politiques, c'est qu'on ne songe nullement à rétablir l'habitat du poisson pour ainsi préserver les stocks. On n'y révèle pas non plus comment les divers équipements de pêche seront réduits; abolira-t-on tout un secteur ou la réduction sera-t-elle répartie proportionnellement?

Quant à la question de l'habitat, il est indispensable de tenir que le saumon a pour habitat tout l'hémisphère. Il naît et vit non pas simplement dans des cours d'eau obstrués ou pollués à l'intérieur du pays, mais également dans les eaux du littoral ou en pleine mer où d'énormes bateaux-mères battant pavillon étranger s'adonnent à une pêche excessive.

Le ministre, s'il se propose de sauver les pêches sur la côte du Pacifique, ne devra pas se contenter de réduire l'effort de pêche des Canadiens.

M. le Président: Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

* * *

LES PÊCHES

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE SUR LES CONSÉQUENCES DU PROJET DE L'ALCAN EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Jim Fulton (Skeena): Je suis heureux aujourd'hui de saluer la présence au Parlement de 120 pêcheurs commerciaux de la Colombie-Britannique. Malheureusement, le ministre des Pêches et des Océans (M. De Bané) n'est pas ici pour s'entretenir avec la plus grosse délégation de pêcheurs de Colombie-Britannique à être jamais venue à Ottawa. Ces pêcheurs veulent apprendre une fois pour toutes du ministre lui-même et de représentants des autres partis si les parlementaires sont décidés à préserver et à augmenter les stocks de saumon et à favoriser la pêche commerciale dans leur province. Tout comme moi, ces pêcheurs s'inquiètent de l'inaction du ministre vis-à-vis d'un certain nombre de questions, par exemple: le projet Kemano II et la destruction des habitats de la Skeena et du Fraser, Amax, le charbon de Quinsam, le forage sous-marin, le projet de gaz liquéfié de la Dome, l'aménagement de l'île Ridley, le doublement de la voie ferrée dans les vallées du Fraser et du Thompson et bien d'autres problèmes.